

MAIRIE DE FONTAINE-LE-PORT

77590 FONTAINE-LE-PORT

République Française
Département de Seine-et-Marne

MAIRIE de
FONTAINE-LE-PORT



ATTESTATION D'INTEMPÉRIES

Épisode météorologique du 27 août 2026

Nom et prénom du sinistré

Adresse du bien concerné

Référence du sinistre

Je soussigné, Nicolas CEDILLE, Maire de la commune de Fontaine-le-Port (77590), atteste que le territoire communal a été touché, le 27 août 2026, par un violent épisode orageux accompagné de fortes précipitations, de chutes de grêle et de fortes rafales de vent.

Ces intempéries ont été susceptibles d'occasionner localement des dommages aux habitations, véhicules, jardins et autres biens situés sur la commune.

La présente attestation est établie à la demande des habitants de Fontaine-le-Port afin d'être produite auprès de leur compagnie d'assurance dans le cadre de la déclaration et de l'instruction d'un éventuel sinistre.

Cette attestation constate la survenance de l'épisode météorologique sur la commune. Elle ne vaut ni expertise des dommages, ni reconnaissance de responsabilité, ni garantie de prise en charge par l'assureur.

Source météorologique : Météo-France, bilan de l'épisode orageux du 27 août 2026, faisant état de fortes précipitations, de grêle et de violentes rafales de vent relevées notamment en Seine-et-Marne : <https://meteofrance.com/actualites/meteo-un-temps-plus-calme-ce-week-end-avec-une-nouvelle-perturbation-sur-le-nord-du-pays>

Fait à Fontaine-le-Port, le 31 août 2026

**Le Maire,
Nicolas CEDILLE**


Signature et cachet de la mairie

